

ASSEMBLÉE NATIONALE
15 juillet 2022

MESURES D'URGENCE POUR LA PROTECTION DU POUVOIR D'ACHAT - (N° 144)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 635

présenté par
Mme Parmentier-Lecocq

ARTICLE 3

Rédiger ainsi l'alinéa 5 :

« *b*) Le dernier alinéa est complété par une phrase ainsi rédigée : « Le renouvellement par tacite reconduction peut intervenir plusieurs fois ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.